

Des iconostases pour notre temps

Dans une aussi brève communication que celle-ci il ne saurait certainement pas s'agir de retracer l'histoire de l'iconostase ni de discuter des différentes théories de son élaboration à partir des voiles des églises syro-palestiniennes et des douze colonnes de la basilique constantinienne du Saint Sépulcre dont parle Eusèbe, des douze colonnes avec architrave et l'icône du Christ de l'ancien Saint-Pierre de Rome, ou de ce qui y correspondait à Sainte-Sophie de Constantinople – on trouvera tout cela dans les manuels d'archéologie paléochrétienne et byzantine... En revanche, il convient de rappeler qu'il ne fait plus de doute que dès que le « repas eucharistique » devient une « célébration debout » et donc dès que celui qui y préside – c'est-à-dire le célébrant principal, le *προεστώς* – ne sera plus allongé avec ses convives à la manière antique sur le côté convexe d'une table en forme de « sigma » où l'autre côté était toujours laissé libre pour le service, mais se tiendra devant un autel – *θυσιαστήριον*¹, comme *προϊστάμενος ἐν Κυρίῳ* (1 Thess. V, 13), donc grosso modo dès le milieu du second siècle – apparaîtront aussi les premiers éléments d'une « distinction – délimitation » entre le future sanctuaire et la nef qui abritera l'assemblée. Au cours de la première moitié du quatrième siècle l'autel de l'église de Tyr fut entouré de barrières en bois « pour qu'il demeurât inaccessible à la multitude »², – comme le dit avec un peu trop de simplicité Eusèbe.

Une des formes les plus anciennes de cette délimitation fut certainement le voile, notamment inspiré par l'Épître aux Hébreux (X, 20) qui compare la chair du Christ au voile du temple de Jérusalem. Saint Sophrone de Jérusalem (VI^e siècle) s'exprime en ce sens, en parlant toutefois non du voile mais de l'architrave de la barrière ornée d'une croix. Il y voit une représentation de la chair crucifiée du Christ et en même temps un « typos » du voile. On peut donc penser que l'articulation de l'espace liturgique exprimée par un chancel ou le voile sont plus qu'un simple héritage cultuel de l'Ancien Testament et qu'ils sont liés au sens profond du culte chrétien.

En effet, ce qui dans l'Ancien Testament était l'avenir est devenu le présent. Mais ce présent est à son tour une anticipation et une image de l'avenir. Le Royaume de Dieu manifesté en Christ est un Royaume du *siècle à venir*. Bien que la communion à ce Royaume supprime pendant la célébration la limite entre le temporel et l'éternel, la ligne de leur jonction reste marquée dans l'église, mais précisément comme « jonction – articulation » et non pas comme division ou séparation. Je voudrais rappeler ici les remarques du père Bernard Klasen pendant la première conférence de cette année. Comme premier principe directeur il a

¹ De *θυσία* – sacrifice, terme employé déjà par Ignace d'Antioche et clairement au sens d'autel eucharistique par Irénée de Lyon.

² *Hist. Ecclés.* Livre X, ch. 4, P.G. XX, 846.

indiqué la nécessité d'éviter « l'immédiat » et d'utiliser des « seuils – limites », afin de maintenir « l'inapprochable proximité ». Par la suite, tout le développement de la barrière d'autel et sa transformation en iconostase se voudraient une manifestation toujours plus explicite du sens de cette délimitation. Aux yeux de ses apologètes elle n'entendrait nullement séparer le clergé du peuple, en excluant celui-ci de la participation au sacrement eucharistique, mais tentera au contraire, de se révéler toujours d'avantage comme une jonction et une transparence. Comme nous l'avons vus selon Saint Maxime le Confesseur, de même que dans l'homme le principe spirituel est lié au principe corporel, de même aussi dans une église la nef est éclairée et dirigée par le sanctuaire, tout en faisant corps avec lui. Historiquement la barrière d'autel se transformera en Orient en un écran d'icônes d'abord assez bas qui jusqu'au XIII^e siècle inclut ne faisait pas obstacle à la visibilité du décor mural des absides, puis recevra sa forme la plus impressionnante dans les iconostases à cinq rangées au XV^e siècle en Russie.

*
* *

A Léonide Ouspensky, auteur de l'étude « La question de l'iconostase » publiée en 1963, revient le mérite d'avoir présenté une des premières interprétations cohérentes de ce qu'il appelle l'*iconostase classique*. Selon lui, celle-ci consiste en cinq rangées d'icônes : la rangée dite locale, celle de la Déesis, celle des fêtes liturgiques et celles des prophètes et des patriarches, le tout surmonté d'une croix³.

³ Son contenu iconographique peut être résumé ainsi :

« La rangée supérieure, celle des patriarches, représente l'Eglise vétéro-testamentaire d'Adam à Moïse, la période avant la Loi, en la personne des patriarches portant des phylactères, déployés avec des textes appropriés. Au milieu est placée ... l'apparition à Abraham près du chêne de Mambré.

Plus bas, la rangée des prophètes représente l'Eglise vétéro-testamentaire de Moïse jusqu'au Christ, la période sous la Loi. Elle consiste en images de prophètes portant également des rouleaux avec des textes de leurs prophéties sur l'Incarnation. Au centre de cette rangée l'icône de notre Dame du Signe est une transposition en image de la prophétie d'Esaié (VII, 14) : « Le Seigneur Lui-même vous donnera un signe : "Voici une Vierge deviendra enceinte ; elle enfantera un Fils et Il sera appelé Emmanuel" ». La représentation de la Mère de Dieu avec l'Enfant Emmanuel dans son sein, est ce signe, annoncé par le prophète...

Ces deux rangs montrent la préfiguration de l'Eglise néo-testamentaire, sa préparation par les ancêtres du Christ selon la chair et son annonce par les prophètes. Ainsi l'icône de l'Incarnation au milieu du rang des prophètes indique le lien direct entre l'Ancien et le Nouveau Testament.

La rangée suivante de l'iconostase, celle des fêtes, représente la période néo-testamentaire, celle de la grâce. Elle exprime la réalisation de ce qui avait été annoncé dans les deux rangées supérieures.

En Russie on plaça cette rangée au-dessus de la *Déesis*. On obtint ainsi une succession logique... De même que les patriarches et les prophètes avaient précédés l'Incarnation dans le temps, de même les rangées qui les représentent précèdent de façon immédiate la rangée de l'Incarnation – celle des fêtes.

Cette rangée est habituellement composée des icônes de Pâques et de celles des fêtes principales, dites duodécimales – six fêtes du Christ : la Nativité, le Baptême, la Sainte Rencontre, l'Entrée à Jérusalem, l'Ascension, la Transfiguration, de quatre fêtes de la Mère de Dieu : sa Nativité, sa Présentation dans le Temple, l'Annonciation, l'Assomption et deux icônes essentiellement ecclésiologiques : celles de la Pentecôte et de l'Exaltation de la Croix. Habituellement, ces icônes sont disposées en suivant l'ordre de l'année liturgique.

La rangée suivante est celle de la *Déesis*. Les anges et les saints – les apôtres, les martyrs, les évêques et les moines, se joignent en intercesseurs au sujet central : à l'icône tripartite de la *Déesis*.

La rangée inférieure de l'iconostase s'appelle la rangée « locale » : de chaque côté des portes royales se trouve une grande icône – habituellement l'image du Christ et, à Sa droite (à gauche par rapport au spectateur) celle de la Mère de Dieu avec l'Enfant. En plus, on y place celle du saint ou de la fête auxquels l'église est dédiée et éventuellement celles des saints ou des saintes particulièrement vénérés en ce lieu ».

C'est précisément une telle «iconostase classique à cinq rangées» qui représente selon Léonide Ouspensky mieux qu'aucune autre version «le voile déchiré de la chair du Christ qui grâce à son contenu iconographique n'est pas une séparation, mais au contraire l'union de deux mondes – terrestre et céleste – tout en marquant la délimitation entre eux»⁴.

*

* *

Pourtant, le même Léonide Alexandrovitch convient qu'« à notre époque "la question de l'iconostase" est certainement liée à la renaissance de la vie liturgique, à la volonté de repenser et d'adapter le cadre culturel orthodoxe à notre temps. Certes, au cours des siècles bien des choses ont été introduites dans la vie de l'Eglise qui, tout en caractérisant leur époque, semblent maintenant superflues, inutiles ou même inacceptables... Mais l'iconostase ne fait certainement pas partie de ces choses là » – nous assure notre auteur, et continu : « De nos jours l'attitude négative envers l'iconostase constitue surtout une réaction ... contre la conception de l'iconostase comme simple barrière. En effet, pendant des siècles "les autorités ecclésiastiques ont souligné que l'entrée du sanctuaire est réservée aux seules personnes ordonnées et avant tout aux prêtres" »⁵. Conformément à cette conception l'iconostase était réduite à une regrettable déviation : elle introduisait une séparation quasiment insurmontable dans le corps de l'Assemblée et empiétait de plus en plus sur la participation active des fidèles à la célébration. En effet, si les principales prières eucharistiques étaient dites de façon *inaudible* pour les fidèles depuis la fin du VI^e siècle, vers la fin du XI^e une grande partie des actions des célébrants devint également *invisible*.

Ainsi parmi les « pratiques aujourd'hui inacceptables introduites dans la vie de l'Eglise au cours des siècles », dont parle Léonide Ouspensky, il faut évidemment aussi nommer cette autre façon de réduire la participation réelle des fidèles qui est la lecture « secrète », c'est-à-dire silencieuse, des prières liturgiques⁶ qui auraient pu passer, s'il n'y avait pas le chant de la chorale, pour une version orientale des messes latines d'avant Vatican II, où le canon eucharistique était également récité *sotto voce*. Mais même ce chant de la chorale n'est en réalité rien d'autre qu'un écran supplémentaire – cette fois-ci sonore, qui « couvre » et donc cache la lecture des prières. Il faut voir l'effort que font certains chefs de chœur pour « couvrir » à tout prix la totalité des prières eucharistiques de peur que celles-ci ne parviennent aux oreilles des fidèles. Ceci est particulièrement choquant pendant la liturgie de Saint Basile, où la mélodie est souvent trop courte et où au lieu de permettre enfin l'écoute des paroles sublimes du canon, on s'efforce de recommencer plusieurs fois le même chant, ce qui produit l'effet pénible d'un refrain parfaitement superflu...

« On se rappelle que c'est le didaskalos Narsaï († 502), fondateur de l'école de Nisibe, qui en décrivant la célébration eucharistique de son temps en Syrie orientale, mentionne pour la première fois explicitement le fait que la majeure partie de l'anaphore est dite à voix basse par les célébrants. Une soixantaine d'années plus tard le clergé de Constantinople a tellement

Voir L.A. Ouspensky, *La question de l'iconostase*. « Messenger de l'Exarchat du Patriarcat Russe en Europe Occidentale, n° 44, 1963, pp. 240-243 (en russe).

⁴ *Ibid.*, p. 250.

⁵ *Ibid.*

⁶ Cette contribution se trouvait déjà définitivement rédigé lorsque j'ai pu prendre connaissance de l'excellent article d'André Lossky, *La proclamation des prières eucharistiques à haute voix : un enjeu ecclésiologique*, publié dans les Actes de la 50^e semaine d'Etudes Liturgiques. Rome, 2004, p. 197-204.

pris goût à cette pratique qu'il provoque la protestation du grand Justinien qui ordonne en 565 dans sa nouvelle 137 « à tous les évêques et tous les prêtres, de dire les prières de la divine oblation et du saint baptême non pas de manière inaudible, mais d'une voix qui peut être entendue par le peuple des fidèles... ». Hélas, Justinien n'a pas été suivi, et dès la fin du VI^e siècle le canon eucharistique se dit, soit « silencieusement », soit de voix basse à peine audible pour le clergé rassemblé dans le sanctuaire, endroit qui sera de plus en plus strictement réservé à ce dernier. Contrairement au monde syro-palestinien – une fois de plus pionnier en la matière – il faudra attendre le milieu du XI^e siècle avant que n'intervienne à Constantinople ce qu'un auteur anglais appela « the concealment of the Mysteries » (la « dissimulation des mystères »), décrit par la « Protheoria », à savoir la fermeture des portes du templon et d'un rideau après la grande entrée. Vers la fin du même siècle Nicéthas Stéthatos, moine du fameux monastère de Stoudion, explique dans sa 8^e lettre : « ...les pères divins ont fermé l'entrée de l'autel à tous les laïcs ... comment peut-il être permis aux laïcs d'approcher de l'autel lorsque les mystères divins s'accomplissent, bien plus, d'y porter un regard non sanctifié... Il n'a été donné qu'aux prêtres de Dieu de voir et d'accomplir cela ... La place des laïcs, sache-le, dans l'assemblée des fidèles, lorsque s'accomplit l'anaphore sacrée, est loin de l'autel divin ... Comment donc d'une telle distance le laïc, à qui cela est interdit, peut-il contempler les mystères de Dieu accomplis avec tremblement par ses prêtres ? » (*Nicéthas Stéthatos*, Opuscules et lettres. S.C. 81, Paris 1961, pp. 283, 285)⁷.

Ce passage montre que Byzance n'a pas non plus été épargné de ce qu'il faut bel et bien appeler obscurantisme médiéval. Il se passe de tout commentaire... Constatons simplement que pour Nicéthas le *laïcos* – naguère membre du *laos théou*, était depuis longtemps devenu *cosmicos*, en russe littéralement, *мирянин*, c'est-à-dire « laïc » au sens courant du mot contemporain français. Nicéthas aurait-il « oublié » que ce laïc qui risquait de porter sur l'accomplissement des mystères divins « un regard non sanctifié » était baptisé et donc gratifié du « sacerdoce royal » des tous les fidèles ? (I Pierre 2, 5), sans parler du fait que lors d'épiclese le Saint Esprit est invoqué pour descendre sur « ces dons et *sur nous* », qui devenons alors le « corps ecclésial » du Christ.

Etant donné que même pour ses plus fervents apologètes, même l'iconostase la plus haute ne doit en aucun cas constituer une séparation entre le sanctuaire et la nef, ce qui reviendrait à une séparation entre le clergé et les fidèles, il est évident qu'en fin de compte le problème que pose l'iconostase tourne uniquement autour de ses dimensions et sa « transparence ».

Il n'est dit nulle part que la hauteur de l'iconostase est directement proportionnelle au degré de son orthodoxie. Comme nous l'avons vu, aussi bien dans la basilique que dans les églises à coupes, l'ensemble sanctuaire – nef constitue un espace liturgique unique où les chancels, le templon, et bien sur aussi l'iconostase ne crée pas deux espaces, mais se présente comme une « articulation » à l'intérieur d'un seul et même espace. Pour les fidèles il ne s'agit pas de voir à tout prix ce que le célébrant « fait » devant l'autel, mais de se sentir près de lui pendant l'action liturgique qu'il n'accomplit pas à *leur place* mais *avec eux*. Or ce sentiment de proximité dans l'action commune se trouve singulièrement affaiblit lorsque celui qui préside l'assemblée reste dissimulé derrière un rideau, des portes royales trop étroites ou simplement fermées. Le fait que ces dernières observations ne concernent que les célébrations sacerdotales et non pas celles des évêques ne fait que renforcer l'impression d'arbitraire car personne ne doute que le sacrement célébré est le même... Signalons toute fois que cette problématique ne concerne que la pratique russe, puisque tout prêtre grecque même au fin fond des campagnes les plus perdus, ouvre d'abord les portes royales puis commence la liturgie. Par ailleurs, il est important de rappeler que ni les anciens chancels, ni le templon

⁷ Voir Nicolas Ozoline, *La symbolique cosmique du temple chrétien selon la mystagogie de Saint Maxime le Confesseur*. Conférence Saint-Serge 1992, Rome 1993, pp. 253-254.

médio-byzantin ne masquaient la décoration murale de l'abside, qui parlait ainsi tout autant à l'assemblée qu'aux célébrants. Le fait d'utiliser dans les édifices bâtis en pierre ou en brique des iconostases montées dans des matières plus légères comme par exemple le bois soulignait que, n'étant pas un élément architectural à proprement parler, l'iconostase fait partie de l'aménagement intérieur de l'unique espace liturgique. Autrement dit, tout comme le troupeau ne doit jamais perdre de vue son pasteur, de même aucune partie de l'assemblée réunis sous la coupole ne doit être dissimulée à la vue des autres ; ou encore, l'iconostase ne doit pas séparer ce que la coupole a réuni.

Et pour terminer un mot sur la « transparence ». La « transparence » de toute iconostase dépend avant tout de la qualité de ses icônes. Dans les lieux de culte restreints de l'émigration russe souvent aménagés dans d'anciennes garages, caves ou greniers les iconostases, par la force des choses peu élevées, faisaient miracles puisqu'elles n'entravaient pas le sentiment d'unité du troupeau avec son pasteur qui se tenait à peine trois ou quatre mètres devant eux, tout en donnant par la beauté des icônes un aspect sacré à l'ensemble de la pièce. La pauvreté des communautés garantissait aussi le fait que les iconostases n'étaient fait que d'icônes et de rien d'autres, les libérant ainsi d'une foule d'éléments décoratifs et pseudo architecturaux qui depuis le XVII^e siècle parasitaient l'espace iconique en le rendant de plus en plus opaque.

N'oublions jamais que ce que nous pouvons appeler aujourd'hui à juste titre « le renouveau liturgique orthodoxe du XX^e siècle » a ses racines dans ces lieux modestes, réduits par l'indigence à « l'unique nécessaire » et que ceux qui en firent les artisans, comme par exemple les pères Nicolas Afanassieff, Cyprien Kern et Alexandre Schmemmann, ont célébrés toutes leurs vies dans des églises minuscules où l'exiguïté des lieux n'avait d'égale que la ferveur de l'assemblée.

Paris, le 30 juin 2004